

Formation doctorale complémentaire à l'EDSP

Les textes officiels relatifs au doctorat spécifient que le travail de recherche de la thèse doit être accompagné de formations complémentaires utiles au projet de recherche et au projet professionnel ainsi que de formations nécessaires à l'acquisition d'une culture scientifique.

Objectifs

La formation doctorale mise en place à l'EDSP se situe dans ce cadre, avec les 3 objectifs :

- compléter ou améliorer la formation scientifique et technique en lien avec le sujet de thèse
- ouvrir vers des domaines ou des disciplines extérieurs à la thèse de façon à enrichir la culture scientifique générale
- favoriser l'insertion professionnelle des docteurs

Parcours de formation pendant le doctorat

Ces formations complémentaires se déroulent sous forme de séminaires ou de cours qui peuvent être proposés par l'Ecole Doctorale, par les services de formation Université ou des structures extérieures à l'université.

Chaque doctorant fixe les orientations de son parcours de formation avec son directeur de thèse au moment de son inscription en thèse en tenant compte des règles indiquées ci-après.

Chaque année, au moment du bilan annuel, le doctorant fait le point sur les formations suivies au cours de l'année et précise son programme de formation pour l'année suivante.

Nombre et catégories de crédits de formation à acquérir

Pendant le doctorat, 20 crédits de formation doivent être acquis, 1 crédit correspondant à 1 jour de formation.

Les crédits doivent être répartis dans les 4 catégories indiquées ci-dessous en respectant les minima. Des exemples sont donnés plus bas pour préciser le contenu des catégories.

Formations complémentaires pour la réalisation de la thèse (minimum 6)

Cela inclut les mises à niveau demandées au moment de l'inscription en thèse, des formations scientifiques spécialisées dans le domaine de la thèse et des formations "généralistes" (langue, informatique, bibliographie ...). Cette dernière catégorie ne doit pas excéder 4 crédits.

Culture générale, ouverture (minimum 6)

Les séminaires organisés par l'ED entrent dans cette catégorie (si le sujet n'est pas lié au sujet de thèse).

Formations visant à favoriser l'insertion professionnelle (pas de minimum)

Activités scientifiques et pédagogiques (minimum 2)

Offre de formation

Séminaires scientifiques de l'Ecole Doctorale (sur Adum)

Organisés par l'EDSP et renouvelés en partie chaque année, ils portent sur des questions scientifiques assez variées, thématiques ou méthodologiques.

Séminaires de suivi des thèses

Chaque doctorant de deuxième année y présente un bilan d'étape de ses travaux de thèse (exposé de 20 mn). Puis un « discutant doctorant » (également en deuxième année) lui pose 3 à 4 questions pendant quelques minutes avant l'intervention des enseignants. Ces séminaires de suivi sont ainsi l'occasion de discussions scientifiques fructueuses et interactives avec les doctorants et les enseignants.

Modules du master recherche de Santé Publique (Universités Paris-Sud, Paris Descartes, Versailles Saint-Quentin-Paris Est Créteil)

Selon la formation initiale du doctorant, ils peuvent correspondre à des mises à niveau ou à des compléments de formation.

Séminaires proposés par l'Université (sur Adum)

Ils sont en général consacrés à l'insertion professionnelle.

Formations externes

Il s'agit de toutes les formations ou séminaires non listés ci-dessus et qui ne sont pas organisés par l'EDSP ou les universités de tutelle. Ces formations doivent correspondre aux objectifs de la formation doctorale et entrer dans une des 4 catégories mentionnées plus haut.

Inscription aux formations et validation des crédits

L'inscription et la validation se font par l'intermédiaire d'Adum en vous connectant sur votre espace personnel (tout se trouve dans la partie « Formations »).

Dans le lien "Catalogue", vous trouverez les formations proposées par l'EDSP, ou par d'autres ED, également par votre université de rattachement. Vous pouvez vous y inscrire.

Si vous souhaitez suivre une formation "extérieure" qui n'est pas dans le catalogue, vous devez utiliser le lien "Ajouter une formation hors catalogue" pour la créer. Nous vous demandons de bien remplir tous les champs (y compris ceux qui n'ont pas d'astérisque). Pour vous aider, la correspondance entre les catégories d'Adum et les 4 catégories de l'ED est donnée en annexe. C'est l'ED qui validera le choix de la catégorie et indiquera le nombre de crédits.

Pour ces formations "hors catalogue", vous devez fournir une attestation de présence que vous devez demander à l'organisateur. S'il s'agit de formations se terminant par un examen ou donnant lieu à une attestation de réussite, la note d'examen ou l'attestation doit aussi être fournie.

La validation des crédits se fait à la fin de la formation avec les listes d'émargement pour les formations du catalogue (parfois après avoir rempli un questionnaire d'évaluation). Pour les formations hors catalogue, c'est l'ED qui valide au vu de l'attestation de présence.

Exemples de formations et des catégories dans lesquelles elles entrent

La liste ci-dessous n'est pas exhaustive mais couvre une grande partie des formations rencontrées. Certaines formations pourraient figurer dans plusieurs catégories selon la formation antérieure ou la situation du doctorant, mais n'ont pas été répétées pour ne pas allonger la liste.

Formations complémentaires pour la réalisation de la thèse (minimum 6 crédits)

- Mises à niveau demandées au moment de l'inscription en thèse.
- Modules de Master (M2R de Paris Sud-Paris Descartes-Versailles Saint-Quentin-Paris Est Créteil ou autre Master) : 1 crédit pour un module de moins de 8h, 2 pour un module de plus de 8h

- Séminaires scientifiques de l'ED (si le sujet est lié au sujet de thèse) (1 crédit par jour)
- Formations organisées par d'autres structures que l'université :
 - séminaires de l'EHESS (concernent surtout les doctorants en sciences sociales) (1 crédit pour 3 séminaires de 2h)
 - Ecoles d'été, formations spécialisées, formations doctorales de l'Institut Pasteur, séminaires de l'InVS, de la CNAMTS, formations s'appuyant sur des logiciels statistiques non limitées à l'informatique ... (1 crédit par jour – Max 5 crédits si grand nbre d'heures)
- MOOC (si attestation de suivi et de réussite) (nombre de crédits selon le nombre d'heures – limite si grand nbre d'heures)
A noter : les MOOC sont particulièrement réservés aux doctorants dont la situation géographique ne permet pas un accès facile aux formations.
- Formations "généralistes" (dans une limite totale de 4 crédits)
 - anglais (ou français pour les étrangers)
 - informatique "pure" (programmation des logiciels statistiques, LaTeX, ...)
 - formation à la rédaction de la thèse
 - formation à la recherche biblio

Culture générale, ouverture (minimum 6 crédits)

- Séminaires scientifiques de l'ED (si le sujet n'est pas lié au sujet de thèse) (1 crédit par jour)
- Séminaires de suivi des thèses (1 crédit, pas de crédit supplémentaire pour le discutant)
- Autres formations scientifiques non en rapport avec la thèse
 - Collège de France
 - Réseau Doctoral animé par l'EHESS
 - Formation en éthique
 - EHESS, Ethique ...

Favoriser l'insertion professionnelle (pas de minimum)

- Les formations du SIP (service d'insertion professionnelle) de Paris-Sud sont l'exemple type. Elles incluent notamment : rédaction de CV, conduite d'entretien, bilan de performance, connaissance du monde de l'entreprise/ de la recherche, valorisation de la recherche, formation à la consultance, à la prise de brevet.
- Organisation d'un workshop ou d'un séminaire : 2 crédits (une fois au cours de la thèse)

Activités scientifiques et pédagogiques (minimum 2 crédits)

- Congrès (1 crédit par congrès quelle que soit sa longueur et 1 par an maximum)
- Activités communes
 - Conseil ED : 1 crédit par an
 - organisation de la journée de l'ED : 1 crédit
 - participation à la journée de l'ED : 1 crédit
 - membres de l'association des doctorants : 1 crédit par an.
 - Participation/observation membre jury concours : 1 crédit/jour
- Activités hors recherche pour les doctorants ayant un contrat doctoral (principalement enseignement) : 2 crédits par an pour 64h

Séminaires internes aux équipes de recherche

Ils font partie du travail de recherche du doctorant et ne sont pas inclus dans la formation doctorale sauf s'il s'agit de séminaires de plus grande ampleur ouverts à l'extérieur.

Annexe

Correspondance entre les catégories d'Adum et les 4 catégories de l'ED

Les catégories d'Adum sont différentes selon l'université d'inscription (Paris Saclay ou Paris Est). Il y a donc 2 tableaux de correspondance.

Catégories Adum Paris-Saclay	Catégories EDSP
Communication et médiation scientifique	Culture générale et ouverture
Définir son projet professionnel	Favoriser l'insertion professionnelle
Enseignement et pédagogie	Activités scientifiques et pédagogiques
Entrepreneuriat	Favoriser l'insertion professionnelle
Ethique et intégrité scientifique	Culture générale et ouverture
Formation compétences linguistiques doctoriales	Formations complémentaires pour la réalisation de la thèse
Formations scientifiques disciplinaires proposées par une Ecole Doctorale	Formations complémentaires pour la réalisation de la thèse
Langues étrangères et interculturalités	Formations complémentaires pour la réalisation de la thèse?
Outils et méthodes pour bien exercer son métier de doctorant	Formations complémentaires pour la réalisation de la thèse?
Parcours divers	Formations complémentaires pour la réalisation de la thèse
Valorisation de la recherche et innovation	Culture générale et ouverture

Catégories Adum Paris-Est*	Catégories EDSP
Compétences propres au métier de chercheur	Culture générale et ouverture
Conférences	Activités scientifiques et pédagogiques
Culture et médiation scientifique	Culture générale et ouverture
Doctorant contractuel chargé d'enseignement	Activités scientifiques et pédagogiques
Enseignement et pédagogie	Activités scientifiques et pédagogiques
Entrepreneuriat	Favoriser l'insertion professionnelle
Ethique de la recherche et intégrité scientifique	Culture générale et ouverture
Formation aux logiciels	Formations complémentaires pour la réalisation de la thèse
Formations générales en langues et ouverture culturelle	Formations complémentaires pour la réalisation de la thèse
Journée doctorale	Activités scientifiques et pédagogiques
Poursuite de carrière et insertion	Favoriser l'insertion professionnelle
Pratique associative	Activités scientifiques et pédagogiques
Séminaires internes ED	Formations complémentaires pour la réalisation de la thèse

* Il s'agit d'un extrait de la liste de Paris Est qui est très longue.
Nous vous demandons de vous limiter à ces catégories.